

Version grecque. Pantomines (suite)

Numéro d'inventaire : 2020.22.758

Auteur(s) : Albert Prost

Type de document : travail d'élève

Période de création : 1er quart 20e siècle

Date de création : 1915 (entre) / 1916 (et)

Matériau(x) et technique(s) : papier ligné, papier vergé

Description : Copie simple, réglure de petits carreaux 0,4 cm, encre noire, crayon de bois. Prénom et nom de l'élève manuscrits en haut à gauche.

Mesures : hauteur : 30,2 cm ; largeur : 19,5 cm

Notes : Version "mot à mot" notée. Au verso quelques signes de sténographie.

Mots-clés : soutien scolaire (cours particuliers...)

Latin

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Lieu(x) de création : Dole

Historique : L'objet fait partie d'un ensemble témoignant de l'instruction à domicile, par correspondance, entre 1908 et 1924 environ, d'une fratrie de trois garçons : Albert né en 1901, André en 1904 et François en 1914. Leur père était notaire d'un canton pauvre et le lycée le plus proche était à Lons-le-Saunier, à 20 kms, trop loin pour être externe. Relativement modeste, la famille avait une culture littéraire assez riche, mais très encadrée par l'Eglise : Zola était à l'Index. Elle lisait La Revue des Deux Mondes. Le grenier était rempli de livres scolaires, parfois anciens, le Lhomond, par exemple, les Hommes illustres, Xénophon, des traductions mot à mot de classiques grecs ou romains. Dans la bibliothèque de la salle où la famille se tenait le soir, on trouvait tous les classiques français reliés, en éditions anciennes. Après leurs études domestiques, les trois frères ont été mis en pension au Collège Mont-Roland à Dole. Ce collège catholique a été dirigé par des jésuites, mais à l'époque ils étaient hors de France. Les trois frères semblent avoir obtenu sans difficulté le baccalauréat. C'était une famille de juristes. Gaston, le père, était licencié en droit. Son père, qui avait tenu l'étude de notaire avant lui, était docteur en droit, chose rare à l'époque. Albert et François ont donc « naturellement » fait leur droit jusqu'au doctorat qu'ils ont soutenu, Albert sur l'évolution démographique du département, François sur les cahiers de doléances. Albert s'est installé comme avocat, puis il a acheté une étude d'avoué, et a dû repartir à zéro en 1945 après sa captivité en Allemagne. La suppression des études d'avoué l'a conduit à devenir syndic de faillites. Après la Seconde Guerre mondiale, François a succédé à son père. Il a racheté les études de deux cantons voisins et l'un de ses fils lui a succédé, intégrant un office notarial du chef-lieu du département. André est devenu missionnaire dans l'ordre des Pères Blancs en Afrique et il a fait œuvre de pionnier dans l'étude des langues, publiant des dictionnaires et des grammaires, notamment du Dogon et de langues souvent menacées. // éléments biographiques tirés d'une note rédigée par Antoine Prost, fils d'Albert (consultable in extenso sur demande).

Autres descriptions : Nombre de pages : Non paginé.

Commentaire pagination : 2 p. manuscrites sur 2 p.

Langue : français; grec.

Voir aussi : http://www.inrp.fr/presse-education/revue.php?ide_rev=1836&LIMIT_OUVR=2790

<https://www.cairn.info/revue-histoire-de-l-education-2015-2-page-29.htm>

Lieux : Dole

J. K. J.
L. A. X.
α. m.

Albert Lacroix
9/2

- Versions grecques -
Pantomimes (suite)

Ο δε τροπος	La maniere	La maniere de danser
της ορχηστειως ην	de la danse etait ^{le} lui	etait celle-ci : celui
ομεν πα θεμενος	celui qui avait ^{avait} depose	qui a depose a terre
εα οπλα	ses armes, a terre,	ses armes, sème et
σπειρει χυλ	sème et	conduit son attelage
ζευγηλαται	conduit son attelage	en se retournant
μεταστρεφομενος	se retournant	souvent, comme
πυχν	souvent	effraye :
ως φοβουμενος	comme effraye ;	
ληστης δε προσερχεται	un voleur survient	survient un voleur ;
ο δ'επειδαν προιδεσθαι	celui-ci apres l'avoir vu	l'ayant vu, il prend
αρματα απαντα &	ayant pris toutes	toutes ses armes et
τα οπλα μα χεστι	les armes, combat ^{d'avance}	combat d'avance
προ του ζευγους	devant l'attelage ;	l'attelage ; le
και οντοι ταυτ' επιποιουν	et ils le faisaient	tout ceci se faisait
εν ρυθμω	en cadence	en cadence, au son
προς τον αυλον	au son des flutes	des flutes.
και τέλος ο ληστης	et enfin le voleur	enfin le voleur
δησας τον ανδρα	ayant lie l'homme	ayant lie l'homme
απαγει το ζευγος	emmène l'attelage,	emmène l'attelage.
επιτο δε και ο ζευγος	quelquefois aussi le conduit	quelquefois aussi le
(δησας) τον ληστη	(ayant lie) le voleur	conducteur lie le voleur
(απαγει το ζευγος)	(emmène l'attelage)	
επειτα παρει τους βοας ζυγ, ensuite accouplant de bœuf	puis accouplant de	
ελαυνει οπισω	il conduit a l'arriere	puis conduit a l'arriere
δοδεκον τω χειρε	celui qui a ^{les} mains	celui dont les mains sont
μετα τουτο Μυθος	apres cela un Mygien	Après cela vient un
εισηλθεν οχλον πολλον	viint, ayant un	Mygien qui avait un
εν εκαστη τη χειρι	a chaque main	baillon a chaque main

